



# Représentation et défense des locataires et de leurs droits : Les élus AFOC s'engagent !



Dans quelques jours, vous serez appelés à élire vos représentants au conseil d'administration de votre organisme HLM pour un mandat de 4 ans.

Voter pour l'AFOC, c'est exiger le respect des locataires et l'amélioration de vos conditions de vie.

Les candidats présentés par l'AFOC sont des locataires comme vous. Engagés à défendre vos droits, ce sont des femmes et des hommes qui connaissent vos problèmes, car ils les vivent au quotidien.

Ils sauront être à vos côtés, vous conseiller, vous représenter.

## Vos élu(e)s se mobiliseront pour :

1 - le respect des droits de chacun à vivre dans un logement à loyer abordable et de qualité,

2 - une véritable politique sociale du logement, expression de la solidarité nationale dont l'Etat doit être le garant,

3 - le maintien des APL et l'application de la Réduction de Loyer Solidarité (RLS) à tous les locataires impactés par une baisse d'APL,

4 - la suppression des surloyers et de la modulation des loyers en fonction des ressources,

5 - la fixation par la loi d'un niveau de loyer plafond au-delà duquel le bailleur ne pourra plus procéder à des augmentations,

6 - un encadrement strict et une plus grande transparence dans la fixation et le niveau des charges locatives demandées au locataire,

7 - une bonne qualité de service et une totale transparence sur le montant,

8 - des travaux réalisés et le choix des prestataires retenus par les bailleurs,

9 - une mobilité choisie et non imposée au locataire et la garantie d'un maintien du prix au m<sup>2</sup> de surface habitable du logement libéré en cas de mutation au sein du parc social,

11 - le maintien des obligations en matière d'accessibilité, d'aménagement des logements et d'infrastructures pour les personnes âgées ou personnes à mobilité réduite,

10 - une priorité d'accès au parc de logement intermédiaire pour les locataires sortants et le bénéfice du dispositif VISALE,

12 - le maintien de la présence des gardiens et l'amélioration des équipements collectifs.

# HABITAT DE CHAMPAGNE

1. AMARI Naguib

2. BEAUFILS Nathalie

**LOCATAIRES COMME VOUS,  
SOUTENUS PAR NOUS,  
ÉLUS PAR VOUS.**

3. BEVAN Jean-Claude

4. PLOMION Françoise



5. HOURLIER Dominique

6. AMOUSSI Nadine

**Pour l'AFOC des Ardennes et les candidats présentés sur notre liste, le logement social n'est pas un bien comme les autres. C'est un bien de première nécessité, comme l'eau, l'énergie et la nourriture. Une nécessité qui fonde l'existence de la mission d'intérêt général du logement social, de la contribution de l'argent public à sa production et des principes spécifiques qui régissent depuis l'origine, les relations entre locataires et bailleurs dont le droit au maintien dans les lieux est une des illustrations.**

**MON LOGEMENT JE LE DEFENDS !**

**JE VOTE AFOC**